

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01393
Numéro SIREN : 352 657 993
Nom ou dénomination : GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2020 sous le numéro de dépôt 7076

**COPIE
CERTIFIEE CONFORME**

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

3 chemin du Pressoir Chenaie
44100 NANTES

Tél.

Fax.

APE : 6920Z-

Siret : 35265799300064

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 032	4 032		
Fonds commercial (1)	613 513		613 513	613 513
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	256 743	151 683	105 060	123 509
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	229		229	229
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 935		31 935	41 550
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	906 452	155 715	750 737	778 801
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	64 708		64 708	128 680
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	602 418	110 588	491 831	665 131
Autres créances	114 528		114 528	320 873
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	811 679		811 679	496 320
Charges constatées d'avance (3)	18 548		18 548	34 068
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 611 881	110 588	1 501 293	1 645 073
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 518 334	266 303	2 252 030	2 423 873
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			141 855	204 362

Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	424 350	424 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	658 600	658 600
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 769	11 769
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 000	26 000
Report à nouveau	4 144	508
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 390	58 986
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 252	13 252
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 154 505	1 193 465
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	22 292	22 292
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	22 292	22 292
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	167 801	213 689
Emprunts et dettes financières diverses (3)	858	185 655
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 391	155 129
Dettes fiscales et sociales	506 124	468 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	56 015	55 785
Produits constatés d'avance (1)	162 045	129 449
TOTAL DETTES	1 075 233	1 208 117
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 252 030	2 423 873
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 540	167 801
(1) Dont à moins d'un an (a)	951 694	1 040 315
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 900
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 158 614		2 158 614	1 979 026
Chiffre d'affaires net	2 158 614		2 158 614	1 979 026
Production stockée			-63 972	78 371
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			71 692	135 963
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			2 166 335	2 193 360
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			728 165	648 452
Impôts, taxes et versements assimilés			47 797	33 278
Salaires et traitements			938 948	984 435
Charges sociales			371 015	391 965
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 449	18 862
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 872	51 031
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			8 877	1 893
Total charges d'exploitation (II)			2 144 123	2 129 917
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			22 211	63 443
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				450
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				450
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 175	1 425
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 175	1 425
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 175	-975
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			20 037	62 468

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	87	289
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	87	289
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	12 088	7 344
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	12 088	7 344
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 002	-7 055
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 355	-3 573
Total des produits (I+III+V+VII)	2 166 421	2 194 099
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 150 031	2 135 113
BENEFICE OU PERTE	16 390	58 986
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	858	

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 252 030 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 390 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les en-cours de prestations de services correspondent à des travaux réalisés n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation définitive. Ces en-cours sont évalués sur la base des temps passés et valorisés au taux horaire théorique par collaborateur, sous déduction des facturations déjà émises

Les en-cours sont examinés par dossier afin d'éviter le risque de perte à terminaison.

Dans les cas où la facturation émise est supérieure à l'évaluation de l'en-cours à la date de clôture, un produit constaté d'avance est inscrit dans les comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 009 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	613 513			613 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
Immobilisations incorporelles	617 545			617 545
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	77 954			77 954
- Matériel de transport	83		83	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 789			178 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	256 826		83	256 743
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	229			229
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	41 550		9 615	31 935
Immobilisations financières	41 779		9 615	32 164
ACTIF IMMOBILISE	916 150		9 698	906 452

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	227 170
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	386 343
Total	613 513

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
Immobilisations incorporelles	4 032			4 032
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	60 173	5 882		66 055
- Matériel de transport	83		83	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 061	12 567		85 628
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	133 317	18 449	83	151 683
ACTIF IMMOBILISE	137 349	18 449	83	155 715

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 767 430 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 935		31 935
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	602 418	460 563	141 855
Autres	114 528	114 528	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 548	18 548	
Total	767 430	593 639	173 790
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	82 045
Etat - produits à recevoir	8 648
Divers - produits à recevoir	1 157
Total	91 851

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 424 350,00 euros décomposé en 18 450 titres d'une valeur nominale de 23,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 450	23,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 450	23,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements	13 252			13 252
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 252			13 252
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	22 292				22 292
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	22 292				22 292
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 075 233 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	167 801	44 261	123 540	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 391	182 391		
Dettes fiscales et sociales	506 124	506 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	56 873	56 873		
Produits constatés d'avance	162 045	162 045		
Total	1 075 233	951 694	123 540	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 988			
(**) Dont envers les associés	858			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 784
Associés - intérêts courus	858
Dettes provis. pr congés à payer	42 379
Personnel - autres charges à payer	155 148
FRAIS DEP A PAYER	5 064
Charges sociales s/congés à payer	16 274
Charges sociales - charges à payer	58 209
Etat - autres charges à payer	4 722
Clients - RRR à accorder	18 960
Divers - charges à payer	30 305
Total	334 703

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 548		
Total	18 548		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	162 045		
Total	162 045		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 155 278		2 155 278
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 336		3 336
TOTAL	2 158 614		2 158 614

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	50 651
Autres engagements donnés	50 651
Total	50 651
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les "Autres engagements" représentent les engagements de retraite déduction faite des versements déjà opérés.
L'entreprise n'a pas constaté les engagements de fin de carrière sous forme de provision.
Le montant des droits acquis par les salariés au 30/09/2019 s'élève à 50 651 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont :

- taux d'actualisation : 2.12 %
- taux de croissance des salaires : 1.50 %
- taux de rotation du personnel : 5 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux de charges : 43.50 %
- table de mortalité : TH/TF 00-02.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 424 350 €

Siège social : 3 chemin du Pressoir Chênaie
44100 NANTES

352 657 993 RCS NANTES

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2020

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 16 390,18 € de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter

- Résultat de l'exercice	16 390,18 €
- Report à nouveau antérieur	4 143,87 €
Total	<u>20 534,05 €</u>

Affectation

- Réserve légale	3 770,00 €
<i>Ledit compte étant porté de 11 769 € à 15 539 €</i>	
- Dividendes	16 605,00 €
- Report à nouveau	159,05 €
Total	<u>20 534,05 €</u>

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action est de 0,90 € pour chacune des 18 450 actions composant le capital social.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour. Le paiement sera effectué, déduction faite, pour l'associé personne physique, des prélèvements sociaux (17,20 % du dividende brut) ainsi que du prélèvement forfaitaire non libératoire (12,80 % du dividende brut), pour les associés n'ayant pas remis à la société une attestation de dispense ou n'étant pas dispensés, et ce conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, au titre de la présente distribution ou de tout autre revenu éligible à la réfaction de 40% et perçu par l'associé personne physique au cours de la même année, si option par ce dernier de l'imposition de ses revenus au barème progressif de l'impôt sur les revenus (conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les montants des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Exercice clos le 30/09/2016	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2018
Montant total des dividendes distribués	51 170 €	71 638 €	55 350 €
Dividende payé par action	10 €	14 €	3 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement	51 170 €	71 638 €	55 350 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement	0 €	0 €	3 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Jean-Marc MENDES - Président



SA GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE


**Siège social : 3, chemin du Pressoir Chênaie
44100 NANTES**

RCS Nantes 352 657 993

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

Paris, le 3 mars 2020



**Michel AIMÉ
Commissaire aux comptes associé
SAS EXPRES**

Mesdames et Messieurs,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 mars 2016 nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons apprécié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au président de la SAS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, et pour le cas où il y a lieu, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés, et pour le cas où il y a lieu, que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de la SAS.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

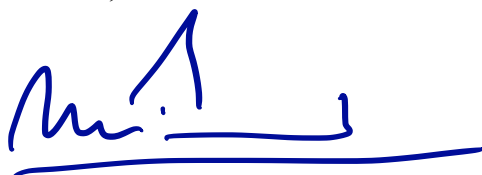
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 mars 2020



Michel AIMÉ
Commissaire aux comptes associé
SAS EXPRES

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

3 chemin du Pressoir Chenaie

44100 NANTES

Tél.

Fax.

APE : 6920Z-

Siret : 35265799300064

NA

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etats de synthèse des comptes

NA

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE relatifs à l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 252 030
Chiffre d'affaires	2 158 614
Résultat net comptable (Bénéfice)	16 390

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NIORT
Le 30/12/2019

JEAN MARC MENDES
Expert Comptable Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 032	4 032		
Fonds commercial (1)	613 513		613 513	613 513
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	256 743	151 683	105 060	123 509
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	229		229	229
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 935		31 935	41 550
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	906 452	155 715	750 737	778 801
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	64 708		64 708	128 680
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	602 418	110 588	491 831	665 131
Autres créances	114 528		114 528	320 873
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	811 679		811 679	496 320
Charges constatées d'avance (3)	18 548		18 548	34 068
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 611 881	110 588	1 501 293	1 645 073
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 518 334	266 303	2 252 030	2 423 873
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			141 855	204 362

MA

Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	424 350	424 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	658 600	658 600
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 769	11 769
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 000	26 000
Report à nouveau	4 144	508
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 390	58 986
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 252	13 252
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 154 505	1 193 465
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	22 292	22 292
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	22 292	22 292
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	167 801	213 689
Emprunts et dettes financières diverses (3)	858	185 655
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 391	155 129
Dettes fiscales et sociales	506 124	468 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	56 015	55 785
Produits constatés d'avance (1)	162 045	129 449
TOTAL DETTES	1 075 233	1 208 117
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 252 030	2 423 873
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 540	167 801
(1) Dont à moins d'un an (a)	951 694	1 040 315
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 900
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 158 614		2 158 614	1 979 026
Chiffre d'affaires net	2 158 614		2 158 614	1 979 026
Production stockée			-63 972	78 371
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			71 692	135 963
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			2 166 335	2 193 360
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			728 165	648 452
Impôts, taxes et versements assimilés			47 797	33 278
Salaires et traitements			938 948	984 435
Charges sociales			371 015	391 965
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 449	18 862
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 872	51 031
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			8 877	1 893
Total charges d'exploitation (II)			2 144 123	2 129 917
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			22 211	63 443
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				450
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				450
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 175	1 425
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 175	1 425
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 175	-975
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			20 037	62 468

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	87	289
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	87	289
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	12 088	7 344
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	12 088	7 344
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 002	-7 055
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 355	-3 573
Total des produits (I+III+V+VII)	2 166 421	2 194 099
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 150 031	2 135 113
BENEFICE OU PERTE	16 390	58 986
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	858	

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe

MA

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 252 030 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 16 390 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les en-cours de prestations de services correspondent à des travaux réalisés n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation définitive. Ces en-cours sont évalués sur la base des temps passés et valorisés au taux horaire théorique par collaborateur, sous déduction des facturations déjà émises. Les en-cours sont examinés par dossier afin d'éviter le risque de perte à terminaison.

Dans les cas où la facturation émise est supérieure à l'évaluation de l'en-cours à la date de clôture, un produit constaté d'avance est inscrit dans les comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 009 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	613 513			613 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
Immobilisations incorporelles	617 545			617 545
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 954			77 954
- Matériel de transport	83		83	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 789			178 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	256 826		83	256 743
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	229			229
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	41 550		9 615	31 935
Immobilisations financières	41 779		9 615	32 164
ACTIF IMMOBILISE	916 150		9 698	906 452

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	227 170
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	386 343
Total	613 513

NA

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
Immobilisations incorporelles	4 032			4 032
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	60 173	5 882		66 055
- Matériel de transport	83		83	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 061	12 567		85 628
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	133 317	18 449	83	151 683
ACTIF IMMOBILISE	137 349	18 449	83	155 715

MA

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 767 430 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 935		31 935
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	602 418	460 563	141 855
Autres	114 528	114 528	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 548	18 548	
Total	767 430	593 639	173 790
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	82 045
Etat - produits à recevoir	8 648
Divers - produits à recevoir	1 157
Total	91 851

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 424 350,00 euros décomposé en 18 450 titres d'une valeur nominale de 23,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 450	23,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 450	23,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements	13 252			13 252
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 252			13 252
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	22 292				22 292
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	22 292				22 292
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 075 233 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	167 801	44 261	123 540	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 391	182 391		
Dettes fiscales et sociales	506 124	506 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	56 873	56 873		
Produits constatés d'avance	162 045	162 045		
Total	1 075 233	951 694	123 540	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 988			
(**) Dont envers les associés	858			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 784
Associés - intérêts courus	858
Dettes provis. pr congés à payer	42 379
Personnel - autres charges à payer	155 148
FRAIS DEP A PAYER	5 064
Charges sociales s/congés à payer	16 274
Charges sociales - charges à payer	58 209
Etat - autres charges à payer	4 722
Clients - RRR à accorder	18 960
Divers - charges à payer	30 305
Total	334 703

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 548		
Total	18 548		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	162 045		
Total	162 045		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 155 278		2 155 278
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 336		3 336
TOTAL	2 158 614		2 158 614

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	50 651
Autres engagements donnés	50 651
Total	50 651
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les "Autres engagements" représentent les engagements de retraite déduction faite des versements déjà opérés. L'entreprise n'a pas constaté les engagements de fin de carrière sous forme de provision. Le montant des droits acquis par les salariés au 30/09/2019 s'élève à 50 651 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont :

- taux d'actualisation : 2.12 %
- taux de croissance des salaires : 1.50 %
- taux de rotation du personnel : 5 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux de charges : 43.50 %
- table de mortalité : TH/TF 00-02.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.